



LE DROIT DE LA FRANCHISE

Encadrement légal de la franchise, étude du contrat de franchise et de ses implications

OBJECTIFS

- Placer la franchise dans son environnement juridique spécifique
- Déterminer les droits et obligations du franchiseur et du franchisé et les transcrire dans un contexte contractuel
- Analyser les clauses du contrat de franchise et en comprendre toutes les implications en terme de management de réseau
- Apprendre à anticiper et à gérer les situations de précontentieux

CETTE FORMATION S'ADRESSE

Aux juristes, responsables juridiques, responsables financiers, directeurs de nouveaux réseaux, directeurs franchise et toute personne impliquée dans la relation contractuelle franchiseur/franchisé

PROGRAMME

La formation de la relation de franchise

- Définition du contrat de franchise
- Environnement juridique (code de déontologie, droit de la concurrence, droit civil...)
- Information précontractuelle

L'exécution du contrat de franchise, clauses essentielles

- Durée du contrat
- Marque et enseigne
- Aspects financiers (droit d'entrée, redevances, garanties)
- Principales obligations du franchiseur (transfert de savoir faire, assistance...)
- Principales obligations du franchisé (respect du savoir faire, respect des obligations financières,...)
- Exclusivités
- Internet

L'extinction du contrat de franchise

- Cession de contrat de franchise, l'intuitu personae
- Obligation post contractuelle de non concurrence et non affiliation
- Règlements des litiges (médiation et arbitrages)
- Problématique de requalification de contrat

LES POINTS FORTS DE LA FORMATION

- L'approche concrète, illustrée par de nombreux exemples nourris par la jurisprudence
- L'animation par un avocat expert de la FFF et spécialisé dans le droit de la franchise



MODALITÉS PRATIQUES

Durée :
1 jour

Lieu :
FFF - 29, bld de Courcelles
75008 Paris

Prix :

- 400€ HT (480€ TTC) pour les adhérents à la FFF
- 500€ HT (600€ TTC) pour les non adhérents

Contact :
Boris Flèche :
b.fleche@franchise-fff.com

ou sur le site :
www.formation-franchise.com

DATES

- 11 juin 2020
- 20 octobre 2020

FFF Services

Eurl au capital de 7622,45 euros

Siret : 3515267850040

29, bd de Courcelles 75018 Paris

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro **11 75 153 33 75** auprès du préfet de la région Ile de France



Programme détaillé de la formation

« Le droit de la franchise »

Encadrement légal de la franchise, étude du contrat de franchise et de ses implications.

Intitulé de la formation : « Le droit de la franchise »

Public visé : cette formation s'adresse aux juristes, responsables juridiques, responsables financiers, directeurs de nouveaux réseaux, directeurs franchise, développeurs, animateurs et toute personne impliquée dans la relation contractuelle franchiseur/franchisé.

Prérequis : aucun prérequis spécifique n'est nécessaire pour suivre cette formation.

Durée : 1 jour – 7 heures

Objectifs pédagogiques :

A l'issu de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Placer la franchise dans son environnement juridique spécifique
- Identifier les droits et obligations du franchiseur et du franchisé et les transcrire dans un contexte contractuel
- Analyser les clauses du contrat de franchise et en comprendre toutes les implications en termes de management de réseau
- Maîtriser l'anticipation et la gestion des situations de précontentieux

Moyen pédagogiques, technique et d'encadrement :

- 1. Techniques et méthodes utilisées :** Formation en salle. Plusieurs techniques et méthodes sont utilisées pour aider les stagiaires à progresser.
 - Echange sur les attentes personnelles
 - Echange entre les stagiaires sur leurs pratiques et expériences du métier
 - Travail sur cas pratiques
- 2. Moyens techniques :** Salle dédiée suffisamment spacieuse pour les jeux de rôle et de travail par groupe, ordinateur et vidéoprojecteur, paperboard. Mise à disposition des supports et outils en version numérique (+ papier sur demande).
- 3. Formateur:** Avocat spécialiste de la franchise. Membre du Collège des Experts de la Fédération française de la franchise.

- 4. Modalités de sanction :** Attestation mentionnant les objectifs, la nature, la durée de l'action et les résultats de l'évaluation des acquis de la formation sera remise aux stagiaires à l'issue de la formation.

Programme :

La formation de la relation de franchise

- Définition du contrat de franchise
- Environnement juridique (code de déontologie, droit de la concurrence, droit civil...)
- Information précontractuelle

L'exécution du contrat de franchise, clauses essentielles

- Durée du contrat
- Marque et enseigne
- Aspects financiers (droit d'entrée, redevances, garanties)
- Principales obligations du franchiseur (transfert de savoir-faire, assistance...)
- Principales obligations du franchisé (respect du savoir-faire, respect des obligations financières, ...)
- Exclusivités
- Internet

L'extinction du contrat de franchise

- Cession de contrat de franchise, l'intuitu personae
- Obligation post contractuelle de non-concurrence et non affiliation
- Règlements des litiges (médiation et arbitrages)
- Problématique de requalification de contrat

Les points forts de la formation :

- L'approche concrète, illustrée par de nombreux exemples nourris par la jurisprudence
- L'animation par un avocat expert de la FFF et spécialisé dans le droit de la franchise

Lieu : Fédération française de la franchise – 29 Boulevard de Courcelles 75008 PARIS

Tarif : 500 € HT ou 400 € HT pour les réseaux adhérents FFF

Formateur : A déterminer

Nombre maximum de participants : 10